

TAMBOUR BATTANT

N° 296

Le mot du Maire

Un déconfinement progressif complexe incertain

Oui, il faut relancer l'économie.

Oui il faut tout faire pour ralentir, puis stopper la pandémie.

Oui il faut des outils, matériels, moyens pour cela, ce que nous n'avons pas toujours, que l'on ne nous apporte pas toujours.

- Nous espérons vous distribuer de 1 à 3 masques ce week-end : ils ne sont, à ce jour, à cette heure, toujours pas arrivés.
- Nos équipements scolaires et périscolaires sont neufs, récents, rénovés et surtout spacieux pour nos trois écoles : les distanciations « sociales » pourront y être respectées. Nous avons trouvé des solutions pour respecter les contraintes imposées par le protocole sanitaire avec nos deux écoles primaires, cela reste à faire avec l'école maternelle, mais, quoi qu'il en soit, les enfants des personnels prioritaires, y compris nos collaborateurs communaux doivent être accueillis.
- Les déchetteries publiques, tant attendues, vont rouvrir, mais attention vous devrez obligatoirement prendre rendez-vous préalablement par téléphone.
- Les artisans, commerçants, entrepreneurs, auto entrepreneurs sont malmenés sévèrement, certains auront du mal à s'en remettre. Nous voulons mieux les informer sur les aides auxquelles ils peuvent avoir droit.
- Merci au nombreux bénévoles qui se sont manifestés pour la fabrication de masques.

Merci à vous toutes et tous de maintenir, amplifier vos gestes de protection, de bien faire passer les messages à nos enfants... pas simple !

Rien n'est simple actuellement... Haut les cœurs !

Votre maire, Samuel BOUREILLE

Site internet : www.follainville-dennemont.fr

Bulletin Municipal d'information du mois de mai 2020

Le mot du Maire

Une rentrée progressive, complexe, incertaine

Pour la rentrée, parents d'élèves : ce que vous devez savoir, respecter...

Côté école

Chaque directrice, directeur vous a informé ou vous informera précisément de l'organisation interne à chaque école, des règles qui seront à observer par vous-même et vos enfants, des heures d'entrée et sortie qui seront différenciées, des différents groupes, des enfants qui pourront rentrer dès le 12 mai.

Voici les blogs de nos trois écoles où vous pouvez échanger avec les enseignants :

Ecole « le Petit Prince » : 0781396u@ac-versailles.fr

Ecole « Ferdinand Buisson » : 0781394s@ac-versailles.fr

Ecole maternelle « Les Farfadets » : 0781888d@ac-versailles.fr

Côté commune

La commune a en charge les espaces publics, les accès aux trois écoles, l'organisation des services périscolaires. Nous vous apportons donc les précisions suivantes :

- Vous devrez porter votre masque pour accompagner votre enfant à l'école, à la garderie scolaire, au car dès que nous aurons pu vous les distribuer.

Les directives suivantes sont extraites du document de 62 pages « protocole sanitaire » réalisé par le Ministre de l'éducation nationale que vous pouvez consulter sur internet.

- Gardez bien 1 mètre minimum, masqués, entre chacun d'entre vous, en vous assurant que vos enfants en font de même.
- Respectez les organisations entrée/sortie définies entre enseignants et mairie, leur finalité étant d'éviter les croisements proches.
 - Ecole « Ferdinand Buisson » : portail habituel. Vous respectez le sens de circulation indiqué et guidé par les barrières Vauban.
 - Ecole maternelle « Les Farfadets », à l'entrée l'enfant est emmené, côté salle polyvalente à la porte du couloir, sur la droite qui mène à la salle d'évolution, au hall. A la sortie, l'enfant est retiré au portail de la cour d'école (lors de l'attente toujours respecter les distances « sociales » !).
 - Ecole « Le Petit Prince » : les CM2/CM1/CE2 (classe de Madame Hénin) entrent par la porte habituelle, face au restaurant scolaire. Les GS/CP/CE1 (classe de Denis Krebs) entrent par le portail de la cour situé chemin des Ecoliers, à l'autre bout de l'école.
- Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de

symptômes ou de fièvre (37,8°C) l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Si nous constatons au début, ou à n'importe quel moment de la journée que votre enfant apparaît malade (fièvre, toux, éternuement, grande fatigue...), il sera isolé avec un masque. Vous devrez venir le rechercher immédiatement.

- **NB** : Régulièrement nous découvrons que le numéro de téléphone communiqué en début d'année n'est plus le bon. **URGENT** : transmettez-nous vos numéros de téléphone actuels. Merci
- Le lavage des mains est essentiel. Pensez à lui laver avant le départ de la maison. Aucun parent ne peut pénétrer dans l'enceinte scolaire (cour comprise). L'enfant ne doit amener aucun objet personnel à l'école (doudou, ballon, livre). Tous les enfants doivent pouvoir se déshabiller et s'habiller seuls (y compris les tout petits (!)). Habillez-les simplement, avec un minimum de boutons ! (survêtement...).

A cette heure nous faisons tout pour rouvrir nos trois écoles à un nombre limité d'élèves dans chacune d'entre elles.

Mais nous sommes loin d'avoir toutes les informations, tous les atouts, toutes les assurances qu'une première rentrée va pouvoir effectivement s'effectuer le mardi 12 mai :

- **Quelle décision définitive de l'Etat jeudi 7 mai (avant 3 jours de congés !) quant à la fin effective du confinement (NB : nous habitons en région parisienne, bien rouge !)...**
- **Livraison de masques avant le 11 mai ?**
- **Responsabilité des parents volontaires, des mairies ?**
- ...

Les enfants des parents prioritaires seront en tout état de cause accueillis.

Sur le site internet communal « www.follainville-dennemont.fr » au plus tard lundi 11, 10 heures. Nous vous confirmerons ou non la rentrée. L'info sera également affichée devant chaque entrée d'école.

Rentrée progressive, complexe, incertaine...

Grand courage à toutes et tous.

Samuel BOUREILLE, Mairie

Infos communales

Port du masque : il deviendra obligatoire pour les plus de 12 ans dans plusieurs secteurs dès la distribution des masques effectuée

– A Dennemont

- Secteur école « Les Farfadets » et « Ferdinand Buisson » ; sur toute la place Marceau Vallot et le passage Charles Patout qui mène de la route de Guernes à la rue des Coteaux du Vexin.
- Maison médicale : parking et bâtiment
- Garderie scolaire, intérieur et extérieur
- Résidence des Monts de Diane : esplanade rue des Berbiettes, tous les espaces extérieurs, les couloirs intérieurs, les ascenseurs : port fortement conseillé
- Dans tous nos commerces locaux : port fortement conseillé

– A Follainville

- Pour l'école « Le Petit Prince » le parvis de l'école et tout le chemin des Ecoliers
- La mairie : cour et intérieur des locaux

Masques : distribution

- Pour ceux commandés par la commune, nous avons eu confirmation jeudi 30 avril, de leur livraison le lundi 4 mai. Ce même jour, Guerville qui centralise les commandes de plusieurs communes, nous informe qu'ils pourraient être livrés le 8 ou 9 mai...
- Pour les masques offerts par le Conseil Général nous n'avons pas d'informations à cette heure.

Il existe une vraie guerre commerciale des masques qui n'honore pas ceux qui spéculent aussi sur ce produit devenu de première nécessité...

Dès que nous les recevrons nous déclencherons leur distribution... les 9, 10 mai... ou plus tard ?

Nous recherchons des personnes pouvant garder les enfants de 3 à 10 ans

De nombreux parents d'élèves scolarisés en maternelle et primaire vont devoir reprendre le chemin du travail. Mais dans le même temps, nos écoles qui rouvriront dès le 12 mai, n'accueilleront au mieux que la moitié des élèves scolarisables.

Que faire des enfants qui n'iront pas à l'école ? Sachez que nos services périscolaires ne pourront accueillir que les enfants accueillis dans les écoles...

Si vous en avez l'envie, si vous êtes disponibles toute la journée, mais pas forcément tous les jours, faites vous connaître auprès de la mairie.

Nous essaierons par secteurs géographiques de rapprocher, gardes d'enfants occasionnelles et parents d'élèves demandeurs !

Maison médicale

Vos médecins généralistes continuent leur accueil progressivement. Leurs collègues ré-ouvrent leur cabinet en l'adaptant aux nouvelles contraintes actuelles.

Joignez-les à leur numéro de téléphone habituel pour en savoir plus.

- Médecins généralistes : 01 34 78 14 63
- Mathilde Krug, ostéopathe : 06 35 46 83 31
- Nicolas Manscourt, podologue-pédicure : 06 38 77 04 33
- Aurélie Bouly, orthophoniste : 07 66 67 80 79
- Marie Percheron, psychologue : 06 23 31 68 63
- Aurélie Avenel & Carine Kaczmarek, masso-kinésithérapeute : 06 38 62 46 11
- Séverine Bertrand, sage-femme : 06 16 70 27 50

Nos commerces font le maximum

Franck, notre buraliste du « bar de l'Espérance », sachez le, vend aussi des timbres ! Rien de changé pour tous les horaires d'ouverture.

Garde d'enfants

Vous hésitez à mettre votre enfant à l'école pour différentes raisons.

Sachez que le gouvernement a prolongé la possibilité d'être en chômage partiel pour garde d'enfant jusqu'à fin mai.

Aides aux entrepreneurs, artisans, commerçants, auto entrepreneurs

Monsieur le Maire a réalisé et distribué un petit dossier listant les aides accordées par différentes collectivités pour aider les entreprises touchées par une baisse d'activité en lien avec la crise sanitaire liée au Covid 19. Si vous n'avez pas reçu ce document dans votre boîte aux lettres, il se trouve à votre disposition en mairie.

Confinement et construction : du laisser aller !

Des travaux fleurissent un peu partout... Le confinement a laissé du temps....

Nous vous rappelons à toutes fins utiles les règles suivantes :

Pour toute modification de façade, travaux de ravalement, changement de matériaux, de fenêtres ou de volets, constructions de clôture... vous devez déposer une demande auprès de la mairie qui étudiera avec GPSEO, les services d'Etat compétents votre demande. Vous ne pouvez engager les travaux sans effectuer ces formalités, sous peine d'être poursuivi en justice ou contraint de remettre en l'état initial, ce qui aurait été effectué sans autorisation légale.

Infos communales (suite)

Autre précision importante : si vous avez obtenu un permis de construire, une autorisation de travaux, vos constructions devront respecter scrupuleusement, les plans fournis, les travaux annoncés y compris en terme d'ouverture, de clôture, de mur de soutènement, de niveau de terrain.

Régulariser c'est possible mais tout ne sera pas acceptable.

A bon entendeur, salut.

Tontes, fauchages, entretiens : qui fait quoi ?

Nos agents des services techniques actuellement ne sont plus que trois. Ils ont continué à travailler depuis le 15 mars. Le confinement a diversifié leurs tâches. Fred, Fredo, Jordan sont accaparés depuis 10 jours par la réorganisation des groupes scolaires, la préparation de la rentrée.

Les fleurs ont été plantées malgré tout, mais toutes les tontes, fauchage n'ont pas, ne pourront pas être assurées aussi régulièrement que d'habitude.

Petit rappel : l'entretien, balayage, désherbage des trottoirs, au droit de votre propriété, sont de votre responsabilité.

Merci à celles et ceux qui de plus fleurissent leurs fenêtres, leurs trottoirs.

Nos services périscolaires : comment vont-ils s'organiser face au Covid 19 ?

- **Tous les locaux** seront aérés plusieurs fois par jour. Ils ont été dépoussiérés, désinfectés, nettoyés. Les 4/5 des livres, objets, jouets, etc. ont été rangés et la totalité désinfectée, nettoyée. Après chaque usage par les enfants, les restaurants scolaires, la garderie feront l'objet d'un nettoyage poussé avec désinfection des tables, chaises, porte manteaux, sanitaires, zones fréquemment touchées, (points de contact, poignées de porte, de fenêtre, interrupteurs), matériel utilisé qui ne pourra pas passer d'un enfant à un autre, etc...
- Dans nos **restaurants scolaires** les enfants passent de 4 par table à un par table. Ils ne se feront pas face. Ils seront tous à 1,20 m minimum, l'un de l'autre. Les maternelles ne côtoieront pas les primaires (un peu triste tout cela pour la fratrie). Les groupes constitués dans les trois écoles pourront être conservés dans les deux restaurants scolaires. Toute une série de mesures seront respectées telles qu'édictées dans le protocole sanitaire que vous pouvez consulter sur internet.
- La **garderie périscolaire** se tiendra soit au lieu habituel, soit salle polyvalente, suivant le nombre d'enfants accueillis. Les portes d'entrées resteront ouvertes. Une table sera mise à disposition pour procéder aux signatures, devant une barrière qui ne pourra être franchie par les parents. Les enfants seront distants si possible plutôt de plus de 2 mètres que de 1 mètre.
- **Le service de car** ne débutera au mieux que le lundi 25 mai (faute de « clients » suffisants au début !) Le nombre de places disponibles descendra de 56 à 24 places maximum. Dans cette configuration, les enfants seront seul par banquette, distants les uns des autres de 90 cm minimum et plus si le nombre d'élèves est plus restreint.
- Lors de la fréquentation de notre garderie, comme aux abords du car présentez-vous **masqués** et pensez « distances sociales » !

Important : dans le car comme dans la garderie, Les groupes formés dans les trois écoles ne pourront bien sûr pas être maintenus !

Conclusion : qu'il m'a été triste de rédiger un tel document ! Et les consignes transmises par nos enseignants vont être malheureusement dans la même veine...

Situation oblige....

Milles excuses pour nos enfants, particulièrement nos boutchoux !

Samuel BOUREILLE

Infos diverses

La Poste rétablit ses services

Les distributions de courriers sont à nouveau assurées tous les jours.

La poste de Limay est réouverte.

Les postes de Mantes Val Fourré et Mantes côté hôpital seraient ouvertes.

De nouveaux services vous sont offerts pour éviter de vous déplacer à la poste, parlez-en à nos factrices.

Impôts : l'Etat vous informe

« Ouverture de la campagne de déclaration des revenus de 2019

En 2020, déclarer ses revenus devient plus simple avec l'arrivée de la déclaration automatique ; pour déclarer, il suffit de vérifier.

Date limite de souscription des déclarations en ligne pour le département des Yvelines : jeudi 11 juin 2020.

Pour les déclarants papier, date limite de dépôt des déclarations : vendredi 12 juin 2020.

Comment nous contacter ?

<https://www.impots.gouv.fr/portail/covid-19-particulier-fermeture-des-services>

La déclaration automatique :

https://www.impots.gouv.fr/portail/www2/minisite/declaration/declaration_automatique.html?1 »

« Remerciez qui vous voulez » et non pas « embrassez qui vous voulez » !

La crise grave que nous traversons, a mis très justement en évidence des professions, corporations, métiers, acteurs de notre vie quotidienne, que jusqu'alors, nous ne remarquions pas forcément plus que cela : leur travail quotidien, intense, à risque, durant la crise s'est révélé indispensable pour que chacun continue à vivre normalement, voire survivre.

A vous de les identifier !

Petits et grands, enfants, adultes exprimez-vous, remerciez-les sous formes de dessins, messages (des dazibaos à la française) que vous accrocherez sur les panneaux bois et électoraux situés devant la mairie, l'école le Petit Prince à Follainville, place Marceau Vallot (école Ferdinand Buisson, salle polyvalente) espace Condorcet.

Chaque citoyen, pendant sa promenade quotidienne, pourra aussi les découvrir, les apprécier !

N'hésitez pas petits et grands, lancez vous !

Votre maire, Samuel BOUREILLE

INFOS AUX COMMUNES

Aubergenville, le 30 avril 2020



Réouverture des déchetteries publiques (Limay, Buchelay, Vaucouleurs) Informations pratiques et consignes à respecter

À compter du lundi 11 mai, les particuliers pourront de nouveau accéder à la déchèterie de Limay par exemple. Dans le contexte de crise sanitaire et pendant toute la période de déconfinement, la réouverture de l'équipement s'accompagne d'un dispositif spécial qui comprend :

- des mesures de protection de la santé du personnel
- un aménagement des jours et horaires d'ouverture
- des modalités pour respecter les gestes barrière sur site
- des modifications sur les conditions de dépôts, dont la principale est désormais **l'obligation de prendre rendez-vous en amont du dépôt sur le site <https://www.rdv-decheterie.fr>, en ligne dès à présent.**

DISPOSITIF SPECIAL PENDANT TOUTE LA DUREE DU DECONFINEMENT

➤ Jours et horaires d'ouverture

Lundi : 14h - 17h

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h *Fermeture les mardis, dimanches et jours fériés.*

➤ Marche à suivre et conditions pour un dépôt

• **Prise de rendez-vous en amont sur le site <https://www.rdv-decheterie.fr>**

• Justificatifs à présenter :

- Badge ou justificatif de domicile
- Pièce d'identité
- Dépôt limité à 1 m³ par passage.

➤ **Consignes sanitaires à respecter sur site**

- Respecter les distances sociales et gestes barrières
- Présenter ses justificatifs à travers la vitre.
- Il est recommandé de porter un masque et des gants, de se laver les mains avant et après son passage en déchèterie.

En cas de non-respect, les déposants seront refusés.

NON AUTORISÉ

- Véhicules équipés de bennes basculantes (camion plateau, etc.)
- Véhicules dépassant 1 m 90 de hauteur
- Remorques supérieures ou égales à 500 kg
- Les demandes de dépôt exceptionnel

En cas de saturation des bennes ou des contenants, la déchèterie devra fermer, le temps de procéder à l'évacuation des déchets.

Pour tout renseignement complémentaire : dechetteries@gpseo.fr

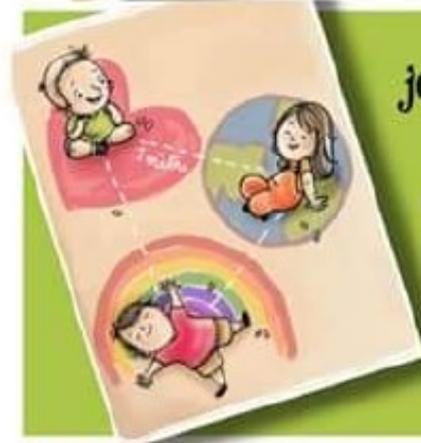
Les gestes à retenir



Je me lave bien les mains, le temps d'une petite chanson



je tousse et j'éternue dans mon coude



je garde une distance d'environ 1 mètre avec les copains



je ne serre pas la main et je ne fais pas de bisous, mais je dis quand même bonjour !



j'utilise des mouchoirs jetables et je les jette à la poubelle



si il n'y a pas de savon, je me lave les mains avec du gel hydroalcoolique

d'artiflo

pour me protéger et protéger les autres

Merci Elise !

C'était chouette avant...



Mais oui le bon temps va revenir !